



Les retraités avec les soignants le 30 juin

Les retraités et les personnes âgées ont payé un lourd tribut à la pandémie du Covid-19. Neuf personnes décédées sur dix avaient 65 ans et plus. Le nombre de décès lui-même est singulièrement élevé : près de 30 000. Le virus n'est pas seul en cause, le manque d'anticipation, la gestion chaotique de la crise et surtout la pénurie de moyens en sont la principale cause.

En 15 ans, 69 000 lits ont été supprimés dans nos hôpitaux et 100 000 postes de soignants en 8 ans. La recherche du « moindre coût social » a rendu la France dépendante des productions étrangères de médicaments. L'insuffisance des lits de réanimation et de soins intensifs a conduit certains établissements à opérer un tri parmi les malades et à condamner les plus âgés et les plus fragiles.

Les salaires des infirmières et infirmiers français sont parmi les plus bas d'Europe, 6 % de moins que la moyenne européenne et leurs rémunérations place la France au 33^e rang des pays de l'OCDE ! Le ministre de la Santé a annoncé un budget de 6 milliards pour la revalorisation des salaires alors qu'il faudrait pour une juste revalorisation et l'embauche de personnels suffisants près de 30 milliards.

L'investissement dans notre système de santé doit être prioritaire. La santé en France ce sont des dépenses, mais aussi 13 % de la richesse créée, avec des enjeux industriels majeurs.

Le Gouvernement a ignoré les alertes et les revendications exprimées par les personnels soignants, obsédé qu'il était par la réduction des dépenses de santé. Cette gestion comptable de notre santé a rendu inévitable une longue période de confinement qui a suspendu l'activité économique du pays. Il est donc comptable de l'ampleur de la crise économique et de son coût pour la société et dans l'obligation d'éviter qu'une telle situation se reproduise.

Les retraités, comme l'ensemble de la population, ont besoin d'un système de santé correspondant aux défis démographiques et sanitaires de notre temps.

Pour l'accès à des soins de qualité dans un hôpital public doté de moyens en personnels et en matériels suffisants et à un hébergement digne et sécurisé dans les EHPAD, nous soutenons et participerons nombreux aux manifestations des personnels soignants le mardi 30 juin.